



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de consultation**  
**Reconquérir les grands bâtiments vacants,**  
**retours d'expériences et sensibilisation des acteurs locaux**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Stéphane RODIER  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, dans sa Charte 2011-2026, s'est engagé à mettre en œuvre un urbanisme frugal et espace en énergie. Ainsi, le Parc s'est donné comme priorités depuis plus de 10 ans d'accompagner ses centres-bourgs sur des stratégies de revitalisation afin de diversifier l'offre de logements, moderniser les services et commerces de centralité et améliorer la qualité des espaces publics.

Redonner une attractivité résidentielle et serviciels aux centres-villes et centres-bourgs est l'un des leviers clés de la redynamisation des centralités. Retrouver des usages à l'ensemble des biens vacants et notamment la réhabilitation des logements vacants figurent parmi les premières réponses. Le travail conduit dans le cadres de la recherche-action Popsu Territoires sur Ambert Livradois Forez « Agir face à la vacance », a permis d'identifier de nombreux grands bâtiments vacants comme potentiel d'attractivité.



Il est proposé d'organiser en 2024 différents temps de rencontres pour mettre en lumière des méthodes et outils de diagnostic ou d'intervention sur la vacance de grands bâtiments. L'objectif est de partager des démarches expérimentées localement mais également à l'échelle Massif central, en faisant témoigner des acteurs porteurs de démarches sur leur territoire. Ces temps de rencontre pourraient se dérouler sous forme de tables rondes, visites guidées, exposition, etc. dans des lieux révélateurs de ces problématiques en Livradois-Forez.

En effet, le Parc regorge d'histoire autour de nombreuses infrastructures d'accueil et de soin aujourd'hui vacantes ou en transformation : aérium, station climatique, hôtel-restaurant, centre aéré... Autant de vestiges d'activités passées, de friches qui semblent à ce jour impossible à réinvestir totalement. Ces bâtiments semblent pourtant hors de portée et d'échelle pour des communes rurales. Le travail de mémoire, couplé au développement des imaginaires, peut aider à la réappropriation de l'histoire du territoire par ses habitants et ainsi permettre d'activer les lieux, voire susciter des projets nouveaux.

Dans cette perspective, le syndicat mixte Parc souhaite organiser en 2024 différents temps de rencontres pour mettre en lumière des méthodes et outils de diagnostic ou d'intervention sur la vacance de grands bâtiments :

- l'objectif est de partager des démarches expérimentées localement mais également à l'échelle Massif central, en faisant témoigner des acteurs porteurs de projets sur leur territoire ;
- ces temps de rencontre se dérouleront sous forme de tables rondes, visites guidées, expositions dans des lieux révélateurs de ces problématiques en Livradois-Forez, tels que Le continental à Saint Anthème (ancien lieu d'accueil de tourisme social), l'ancien collège Jésuite de Billom (ancien établissement scolaire) ou le Moulin de Nouara à Ambert (ancien moulin papetier).

Accompagné d'un prestataire, le Parc souhaite réaliser des journées d'échanges à destination des élus, techniciens et acteurs locaux. En faisant témoigner les acteurs du massif central, le Parc souhaite susciter l'intérêt des acteurs locaux pour ces lieux et identifier des potentiels et méthodes de remobilisation de ces fonciers bâtis.

L'objectif pour le Parc est de produire des supports de médiations diffusables dans le temps pour échanger avec les acteurs du territoire sur les potentiels de reconversion des grands bâtiments vacants.

**Le prestataire aura pour missions, d'une part d'accompagner le Parc dans l'organisation des journées thématiques à savoir :**

- **Créer les contenus des journées thématiques,**
- **Mobiliser plusieurs acteurs à l'échelle Massif central ou nationale pour les faire témoigner d'opérations de remobilisation de grands bâtiments vacants,**
- **Animer les journées.**

**D'autre part, le prestataire devra créer des supports de communication pour permettre au Parc de sensibiliser, dans le temps, les acteurs sur le réinvestissement des grands bâtiments vacants, cela passera par :**

- **La conception d'éléments graphiques et des supports de communication,**
- **Une exposition pour illustrer des potentiels de reconversion et d'usages, avec des supports audios ou vidéos illustrant des futurs possibles pour ces lieux ;**



- **Une synthèse des témoignages entendus lors des journées de sensibilisation pour valoriser ces temps forts.**

Dans le cadre du présent marché, les dispositions de l'option B du CCAG/PI 2009 sont applicables et font parties intégrantes du présent marché.

Le contrat sera conclu pour une durée de 9 mois à compter de sa notification.

Le montant maximal prévisionnel de cette prestation est de 23 000 euros TTC.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront:

##### **1-Prix des prestations 40.0 %**

##### **2-Valeur technique 60.0 % répartis de la manière suivante**

*2.1- Les moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations (Qualité des ressources humaines mobilisées : CV des intervenants, pluridisciplinarité de l'équipe, moyens techniques, matériels et logiciels de l'équipe, compétence en matière d'animation et de conduite d'études) **20.0 %***

*2.2- Compréhension des objectifs et méthodologie d'intervention proposée (Note de motivation démontrant la bonne compréhension du contexte, des enjeux et objectifs ainsi que l'intérêt porté par le candidat à cette étude, note méthodologique détaillée de l'ensemble de la démarche suivie, c'est-à-dire l'organisation et le déroulement de l'étude et les moyens humains et matériels mis en œuvre pour chaque phase et in fine les documents produits) **20.0 %***

*2.3-Capacité d'apport en matière d'innovation (en matière d'animation et de rendu) **15.0 %***

*2.4-Présentation et cohérence d'un planning prévisionnel (durée de chaque séminaires, nombre de réunion et temps passé en résidence) **5.0 %***

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée, le devis remis par l'entreprise et le RIB.



## **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

### **Montant total du marché**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

## **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## **8- Acomptes**

- Un premier acompte de 35 % sera versé après signature, et la tenue d'une réunion de lancement, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 35 % sera versé après la réalisation des 3 séminaires sur présentation d'une facture.
- Le solde de 30% sera versé à la remise du rapport de synthèse sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## **9- Modalités de la consultation**

**Offre à remettre pour le 19 mars 2024– 12 H 00 (dernier délai).**

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



## DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Devis détaillé avec le prix des prestations
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Note méthodologique avec compréhension des objectifs et innovation proposée
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président / ou / du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez